UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Expériences, perceptions et aspirations citoyennes à l’aube de la crise au Burundi

Mireille Razafindrakoto; François Roubaud; Elias Sentamba

2016-04
Armand corin , Edition Revue Tiers Monde
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/2088

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

ARMAND COLIN

Expériences, perceptions et aspirations citoyennes à l'aube de la crise au Burundi

Mireille Razafindrakoto, **François Roubaud**, **Elias Sentamba**

DANS **Aspirations démocratiques et « démocraties autoritaires » en Afrique centrale** **2016/4**, PAGES 67 À 100
ÉDITIONS **Revue Tiers Monde**

ISSN 1293-8882
ISBN 9782200930769
DOI 10.3917/rtm.228.0067

Article disponible en ligne à l'adresse
https://shs.cairn.info/revue-tiers-monde-2016-4-page-67?lang=fr

CAIRN.INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.
Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.
Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Expériences, perceptions et aspirations citoyennes à l'aube de la crise au Burundi

Mireille Razafindrakoto
François Roubaud
Elias Sentamba[1]

MOTS-CLÉS

Burundi, crise politique, gouvernance démocratique, violence, enquête statistique.

RÉSUMÉ

Suite à la décision du président Pierre Nkurunziza de se représenter pour un troisième mandat aux élections, le Burundi connaît une résurgence de la violence politique qui menace de dégénérer. La crise burundaise reflète-t-elle des divisions profondes au sein de la société, des tensions communautaires prégnantes ? Ou la crise résulte-t-elle principalement de stratégies de la classe politique en déphasage avec les attentes des citoyens ? Cet article aborde ces questions en mobilisant une enquête statistique originale menée auprès de la population en 2014 sur la « Gouvernance, la paix et la sécurité » (GPS-SHaSA). Il montre que la situation n'est pas le reflet d'une crise larvée et profonde qui diviserait la société. Elle constitue une illustration des stratégies individuelles de la classe politique qui fait peu de cas des aspirations démocratiques de la population.

1 Le quatrième auteur de l'article a préféré rester anonyme de peur d'éventuelles représailles dans le contexte politique actuel.

Introduction

Suite à la décision du président Pierre Nkurunziza de se représenter pour un troisième mandat aux élections en avril 2015 et à sa réélection contestée en juillet de la même année, la situation politique au Burundi s'est dramatiquement dégradée. Pourtant, jusqu'au déclenchement de la crise actuelle, le Burundi apparaissait comme une exception. Dans cette région tourmentée, il était « le seul qui a connu un processus de négociation conduit à terme », selon les termes même de l'appel à contribution de ce numéro thématique. Si l'amélioration de la situation sociopolitique depuis quinze ans est indiscutable, la question est de savoir jusqu'où et sur quelles bases. Jugé à l'aune du nombre de morts dus à des violences politiques ou de la stabilité du régime et des institutions, le Burundi était bien passé dans une ère de post-conflit. Mais les tensions qui étaient à la base des crises passées étaient-elles toujours présentes et en latence ? Le nouveau mode de régulation instauré au Burundi se caractérisait par une forme de contrôle de la violence politique, obtenu au prix d'un arrangement stabilisé au sein de la sphère élitaire. La coalition au pouvoir, désormais maîtresse de l'extraction des rentes de tous ordres, acceptait d'en rétrocéder une partie aux fractions d'élites concurrentes ; ce que Douglass North et ses coauteurs (2010, 2012) qualifient d'ordre d'accès limité. Mais ce petit « jeu entre amis » profitait-il aussi à la population, ou avait-il été accordé à son détriment ? C'est la question à laquelle nous tenterons de répondre ici : vue d'en bas, comment le nouvel équilibre était vécu et perçu par la population, conduisant à s'interroger sur la nature de la relation pouvoir-citoyen.

Pour répondre à ces questions, nous mobiliserons à titre principal une enquête de première main sur la « Gouvernance, la paix et la sécurité » (GPS) réalisée en 2014 par l'Institut national de la statistique du Burundi, avec l'appui scientifique des auteurs[2]. L'enquête porte sur un échantillon de plus de 13 000 personnes, le plus gros jamais réalisé dans ce pays, représentatif de

2 La mise en œuvre d'une enquête auprès des ménages avec un module *GPS* s'inscrit dans le cadre d'un projet couvrant l'ensemble du continent africain (Butoyi *et al.,* 2014 ; Razafindrakoto et Roubaud, 2015a). Les enquêtes menées dans différents pays suivant la même méthodologie ont permis de tester la robustesse de l'approche. Sa validité scientifique est aujourd'hui reconnue au niveau international (Razafindrakoto et Roubaud, 2006 ; Herrera *et al.,* 2008).

l'ensemble de la population au niveau national et des dix-huit provinces[3]. Pour approfondir les analyses et les mettre en perspective, deux autres types de source seront également exploités : d'une part, les enquêtes Afrobaromètre[4] conduites au Burundi, afin d'apprécier la robustesse de nos résultats et de fournir quelques éléments de dynamique (2012-2014) ; d'autre part, et dans une approche comparative, les enquêtes GPS menées dans d'autres pays africains, ces dernières faisant partie d'un programme plus large entrepris à l'échelle du continent. Nous mobiliserons notamment les données des enquêtes GPS disponibles pour six pays (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Malawi).

D'un point de vue méthodologique, c'est la première fois qu'une approche quantitative recueillant les expériences, les perceptions et les aspirations des citoyens est adoptée pour analyser le complexe large de la paix et la sécurité, la gouvernance démocratique et les réalisations économiques de manière intégrée. Elle fournit un complément d'enquête en mobilisant un nouvel instrument d'administration de la preuve, à côté de travaux de terrain de type qualitatif, plus approfondis mais par nature plus pointillistes. Elle permet aussi de creuser de nouvelles hypothèses.

La première partie de cet article pose quelques éléments de cadrage avec une brève présentation du contexte sociopolitique burundais au cours des deux dernières décennies. La deuxième partie propose un état des lieux en matière de sécurité individuelle et de tensions entre les communautés en se basant sur ce que vivent et perçoivent les citoyens. La troisième partie se penche sur les aspirations démocratiques de la population et sur la manière dont la classe politique répond à ses attentes. Enfin, la dernière partie cherche à identifier s'il existe des zones de fractures susceptibles de fragiliser le système et dans le cas d'espèce de fournir un terreau populaire à l'entretien de la crise en cours.

3 Le Burundi compte dix-huit provinces depuis mars 2015 avec la création de la province de Rumonge.

4 Afrobaromètre est un réseau africain de recherches non partisanes menant une série d'enquêtes comparatives sur les opinions des citoyens dans plus de trente-cinq pays.

1. Le contexte sociopolitique : le retour à la paix, mais un processus inachevé

Il ne s'agit pas ici de retracer l'histoire du Burundi, largement documentée par ailleurs, mais d'en poser les principaux jalons susceptibles d'éclairer le contexte sociopolitique en vigueur à l'aube de la crise de 2015. Depuis l'indépendance en 1962, ce pays a connu une série de coups d'État et d'explosion de violences récurrentes, dont un massacre ethnique en 1972 et une guerre civile suite aux événements de 1993, à coloration ethnique, entre Hutu et Tutsi, les deux principaux groupes du pays. Amorcé dès la fin des années 1990, un long chemin a été parcouru depuis la signature en 2000 de l'accord d'Arusha, ses protocoles et les différents accords qui ont suivi. Ceux-ci ont mis fin à la guerre civile – qui a coûté la vie à plus de 300 000 personnes –, œuvré à la paix et la réconciliation et à l'instauration de la démocratie dans le pays.

Ce processus a été engagé sous les auspices de la communauté internationale et grâce à la médiation des plus grandes figures politiques africaines : les présidents Nyerere puis, à sa mort, Nelson Mandela (Chrétien, 2000). Après l'accord d'Arusha, signé entre le gouvernement, l'Assemblée nationale et dix-sept partis politiques (sept d'obédience Hutu et dix Tutsi), les grandes étapes politiques ont conduit au dépôt des armes progressif de tous les belligérants encore actifs (Vandeginste, 2009). En 2003, l'accord global de cessez-le-feu permet de réintégrer le parti CNDD (Conseil national pour la défense de la démocratie), dirigé par Pierre Nkurunziza, et sa branche armée le FDD (Forces de défense de la démocratie). En 2006, le même Nkurunziza, élu président par l'Assemblée nationale en 2005, signe le dernier accord de cessez-le-feu avec l'autre composante la plus radicale de la rébellion Hutu, le Palipehutu, et sa branche armée, le FNL (Forces nationales de libération), qui ne cesse vraiment ses activités qu'en 2009. Dans la foulée, des élections générales sont convoquées en 2010. Elles reconduisent Nkurunziza à la tête de l'État avec 92 % des voix, après un scrutin contesté et boycotté par les principales forces d'opposition, bien que considéré comme relativement transparent par les institutions internationales. Après une période de tensions (2011-2012), la situation commence à se normaliser et 2015 devait être l'année d'un nouveau cycle électoral.

La communauté internationale – allant des institutions internationales, comme les organismes des Nations unies, aux organisations régionales ou aux ONG opérant au niveau des communautés locales – s'est particulièrement investie au cours des deux dernières décennies pour la paix, la réconciliation et la démocratisation du mode de régulation politique (Jobbins et Ahitungiye, 2015). Les mécanismes mis en œuvre pour atteindre ces objectifs se sont principalement appuyés sur deux principes de base : un processus de démobilisation/intégration, d'une part, et des arrangements institutionnels visant le partage du pouvoir et la démocratisation, d'autre part. Sans entrer dans le détail, ce mécanisme, qualifié de « consociationalisme[5] » (Lijphart, 1977), vise à instaurer par des textes réglementaires un équilibre des forces politico-ethniques en présence, en évitant toute forme d'accaparement du pouvoir, et dans le respect des droits des minorités. Explicitement stipulées dans les différents accords mais également inscrites dans la Constitution (de transition en 2001 et post-transitionnelle en 2005), ces règles établissent un savant partage des postes de pouvoir entre différents groupes clés (ethniques au premier chef, mais aussi de genre) et ce, à tous les niveaux. Elles concernent bien évidemment le pouvoir politique (gouvernement et postes ministériels, Assemblée nationale, partis politiques) ainsi que les forces de sécurité, l'armée au premier chef. Mais elles touchent également l'administration ou la sphère économique (direction des entreprises publiques et parapubliques) même si le système des quotas n'y est pas aussi précis[6]. Largement configurés par les acteurs internationaux impliqués dans la résolution du conflit, ces mécanismes institutionnels n'auraient pu être opérants sans une implication décisive des acteurs burundais. Avec plus ou moins de bonne volonté, d'allers-retours et de calculs politiques, ils ont tous joué le jeu. Le cas du Palipehutu-FNL en est un exemple emblématique (avec le

5 Le « consociationalisme » consiste en un système de gouvernement où les différents segments de la société (qui peuvent être de nature ethnique, régionale, religieuse, etc.) sont associés à la prise de décision, plus ou moins par proportionnalité. Cela est souvent conçu sur base des quotas à attribuer à ces segments en fonction de l'équilibre des pouvoirs à rechercher. Pour le Burundi, cela renvoie aux quotas accordés aux composantes hutu, tutsi et twa dans les institutions telles le Parlement, le gouvernement, les corps de défense et de sécurité, etc. (cf. infra).

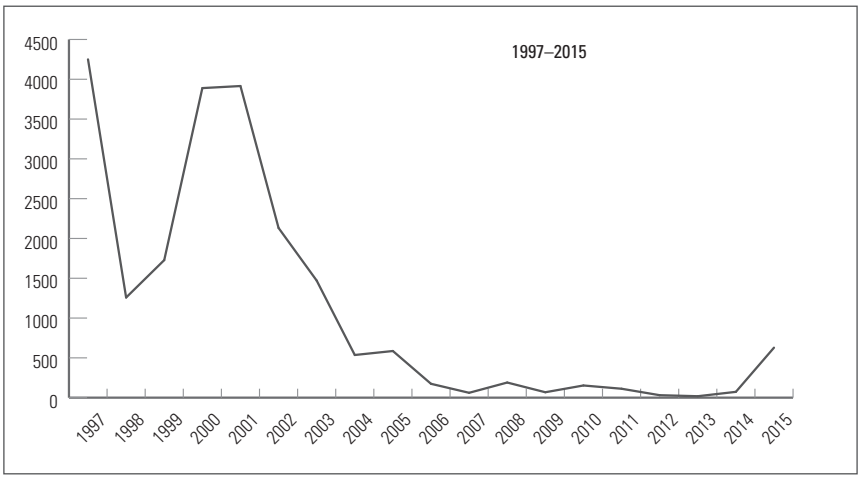
6 Il est demandé à l'administration d'être « largement représentative de la nation burundaise et de refléter la diversité de ses composantes ». La Constitution stipule aussi que « la représentation dans les entreprises publiques est pourvue à raison de 60 % au plus pour les Hutu et 40 % au plus pour les Tutsi ».

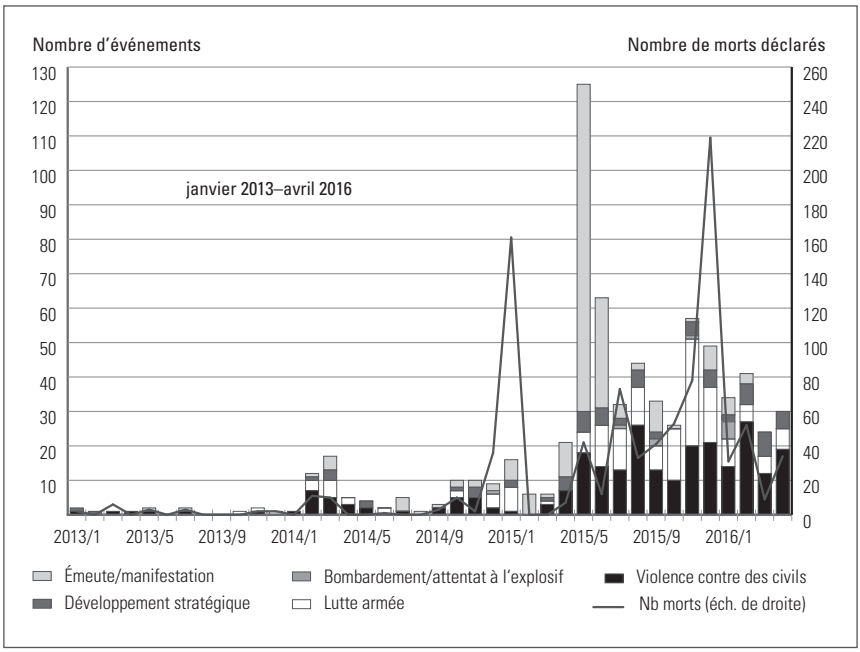
basculement d'une logique de rébellion et de lutte armée et conversion en parti politique jouant le jeu démocratique (Alfieri, 2016).

Malgré un certain nombre de réserves, les accords ont été largement considérés comme un succès, voire un exemple à suivre, après plus d'une décennie de guerre civile (Reyntjens, 2015). De nombreuses études soulignent que les lignes de conflits ou de tensions ne sont plus sur des bases ethniques, mais bien politiques (Sentamba, 2008 ; Uvin, 2009 ; Colombo *et al.*, 2014). Les avancées en termes de liberté d'expression et d'ouverture de l'espace politique ne sont pas à négliger même si un certain durcissement du régime dans ces domaines est à noter dès 2013 (Bouka, 2014). Parmi les critiques, on trouve le programme de justice transitionnelle concernant les crimes commis entre 1962 et 2008, et le règlement des litiges fonciers liés aux déplacements massifs de population, qui sont restés lettre morte, en dehors de quelques mesures cosmétiques et partisanes. Plus généralement, un certain nombre de travaux soulignent les limites d'une politique préconisée par la communauté internationale qui a privilégié le retour rapide de la stabilité, de la sécurité et de l'ordre pour la construction de la paix (Vandeginste, 2009 ; Curtis, 2012 ; Daley, 2013). Cette politique, qui a fait primer l'argument sécuritaire, n'a pas remis en cause l'usage de la violence ou de la coercition (comme la mise sur pied et les actes d'intimidation de la milice Imbonerakure, inféodée au parti au pouvoir). Elle s'est faite au détriment d'objectifs de moyen et long termes visant l'instauration d'un État de droit, de la redevabilité des gouvernants, de la participation et d'une véritable démocratie (Jobbins et Ahitungiye, 2015). Finalement, le contrôle de la violence aurait été obtenu au prix d'une répartition plus ou moins stabilisée des rentes entre la coalition élitaire dominante laissant largement à l'écart la population, soit exactement ce que North et ses coauteurs (2010) appellent les « sociétés d'accès limité ».

Jusqu'en 2013-2014, la société s'était apaisée et se caractérisait par des tensions sociales et politiques de basse intensité. La figure 1, qui présente le nombre de morts d'origine politique, illustre clairement cette dynamique de sortie du phénomène de violences de masse. De plusieurs dizaines de milliers de morts recensés par an au tournant des années 2000, on est passé à quelques dizaines depuis la seconde moitié des années 2000.

Figure 1 : Évolution du nombre de morts d'origine politique au Burundi (1997-2016)





Sources : Acled, 2016 ; calculs des auteurs.

Notes : dans la base de données Acled, les « développements stratégiques » correspondent à des activités de groupe rebelle/milice/gouvernement qui n'impliquent pas une action de lutte mais qui s'inscrivent dans un contexte d'affrontement ou de guerre. Exemple : recrutement, ralliement, arrestations, etc.

Suite à l'officialisation de la décision du Président de briguer un troisième mandat fin avril 2015, on assiste à une remontée abrupte des tensions politiques : multiplication des contestations populaires, recrudescence des violences et des assassinats politiques, disparitions, arrestations arbitraires, départs en exil, notamment des opposants, etc. Fin avril 2016, soit exactement un an après le déclenchement de la crise, les données les plus fiables collectées sur le terrain faisaient état de 1155 morts (McKnight *et al.*, 2016), contre 73 en 2014 et 18 en 2013 (fig. 1). Environ 60 % étaient des civils, tandis que de nombreux corps présentaient des signes de torture. On estime à plus de 260 000 le nombre de personnes ayant fui le Burundi (pour moitié en Tanzanie, mais également au Rwanda, en Ouganda et en RDC) tandis qu'une part conséquente a disparu sans laisser de trace.

L'évolution sociopolitique reste aujourd'hui imprévisible, traduisant la fragilité de l'équilibre obtenu au Burundi. L'enlisement dans la crise fait peser une double menace : d'une part, le risque d'une dérive autoritaire d'un régime invoquant le maintien de la stabilité et de l'unité nationale pour imposer des mesures de répression à l'encontre des opposants[7] (Impunity Watch, 2014) ; d'autre part, la réactivation des conflits ethniques à des fins politiques, avec le risque de résurgence de conflits civils de grande ampleur. Dans un tel contexte, l'analyse des demandes citoyennes constitue un facteur clé pour apprécier la plus ou moins grande fertilité du terreau sur lequel les entreprises d'accaparement du pouvoir pourraient prospérer.

7 L'utilisation de l'argument sécuritaire et l'attribution d'une consonance ethnique à des conflits purement politiques ont été des pratiques régulièrement mobilisées au Burundi dans le passé (Chrétien, 2000).

2. La situation sur le plan sécuritaire : expérience et perception

Comme nous l'avons vu à l'aune du nombre de morts liés à la violence politique, le Burundi avait réussi son processus de pacification. Cependant, les violences criminelles, le sentiment de sécurité, les conflits intercommunautaires sont également des manifestations du degré de tensions qu'il convient d'analyser. En effet, rien ne garantit que la chute de la violence létale se soit accompagnée d'un recul des autres formes de violence.

2.1. Criminalité et sentiment d'insécurité

D'après l'enquête GPS-SHaSA, l'incidence des atteintes aux biens et aux personnes est circonscrite mais loin d'être négligeable : en 2014, 4 % de la population a été victime d'une agression, 11 % d'une effraction du domicile et 14 % d'un vol hors domicile (tab. 1). Au total, près d'un adulte sur quatre (24 %) déclare avoir souffert d'au moins un incident (agression ou vol) au cours de l'année. Le diagnostic que l'on peut porter sur ces chiffres ne prend son sens que comparé à d'autres pays. De ce point de vue, le Burundi n'apparaît pas comme un cas exceptionnel. Des six pays africains où la même enquête a été menée, le Burundi est le deuxième en matière d'atteinte aux biens, derrière le Cameroun, mais seulement le quatrième en matière de violences physiques (tab. 1).

La sécurité réelle des citoyens est une chose, le sentiment de sécurité une autre ; les deux dimensions (expérience et perception) entretenant des liens complexes. Typiquement et en dépit d'un niveau non négligeable de criminalité, l'immense majorité des citoyens au Burundi (92 %) se sentent en sécurité en général dans leur vie de tous les jours : 61 % *parfaitement en sécurité*, et 30 % *plutôt en sécurité* (tab. 1). Cette appréciation est d'autant plus remarquable qu'elle est de loin la plus positive de tous les pays considérés (loin devant la Côte d'Ivoire et le Cameroun, avec un peu plus de 70 %). Ce diagnostic est conforté lorsqu'on se place dans des situations plus concrètes de la vie quotidienne. Ainsi, par exemple, lorsqu'on est seul à la maison ou qu'on déambule dans le quartier la nuit, la période toujours et partout la plus anxiogène, c'est au Burundi que l'on a le moins peur.

Tableau 1 : Incidence de la criminalité et de l'insécurité (en %)

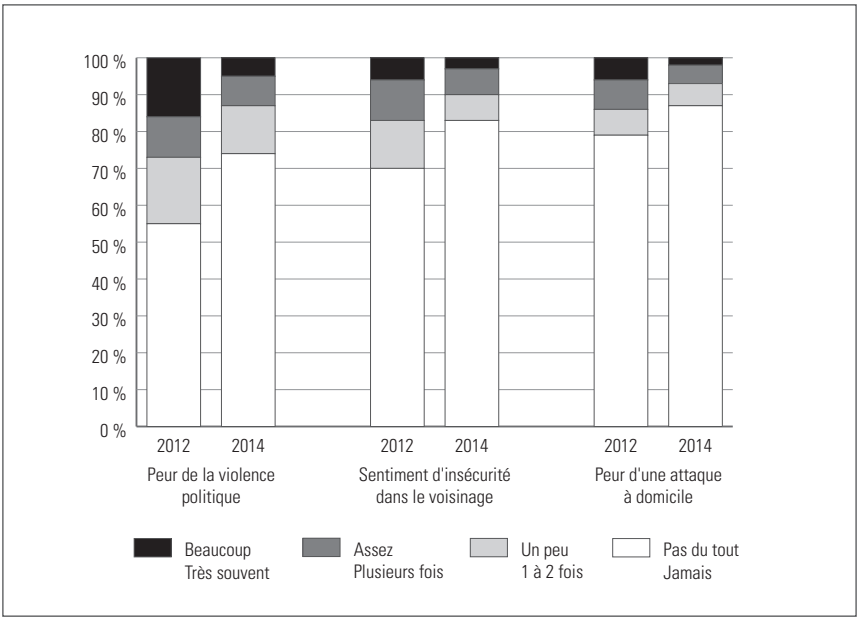
	Burundi	Malawi	Cameroun	Côte d'Ivoire	Bénin	Madagascar	Mali
Type d'atteintes aux biens et aux personnes :							
Vol hors domicile	13,6	n.d.	14,5	8,4	5,0	4,7	1,8
Effraction à domicile	10,5	n.d.	13,7	6,4	5,7	3,2	3,3
Agression physique	4,4	n.d.	9,5	7,1	5,4	1,7	0,6
Au moins une forme d'atteinte	24,4	n.d.	28,6	17,3	12,7	8,9	7,9
Sentiment de sécurité au quotidien :							
Seul dans le quartier la nuit	68,8	62,7	54,7	50,7	40,5	55,7	49,4
Seul à la maison la nuit	70,4	63,7	60,9	59,2	53,7	56,1	59,9
Sentiment général de sécurité	91,8	68,4	70,9	72,0	52,8	49,3	58,3
Risque d'être victime de criminalité	28,5	35,5	27,7	20,5	6,7	40,1	14,0

Sources : Module GPS-SHaSA, INS, divers pays ; calculs des auteurs.

Les questions sont formulées comme suit : *Au cours de douze derniers mois, avez-vous vécu l'une des situations suivantes ? Vous sentez-vous en insécurité dans les situations suivantes ?*

Les enquêtes Afrobaromètre viennent confirmer ces résultats. D'une part, non seulement le sentiment de sécurité est élevé, mais il s'améliore entre 2012 et 2014 (fig. 2). D'autre part, elles montrent que, tout en suivant la même dynamique positive, la peur de la violence politique est systématiquement plus élevée que celle de la violence criminelle.

Figure 2 : Évolution du sentiment d'insécurité (2012-2014)



Sources : Enquêtes Afrobaromètre 2012 et 2014 ; calculs des auteurs.

2.2. Tensions intercommunautaires

Un des grands enjeux des dernières décennies et plus particulièrement des accords d'Arusha suite à la dernière guerre civile est l'apaisement des tensions intercommunautaires, au tout premier chef dans leur dimension interethnique. Le savant dosage et la répartition des postes clés au sommet de l'État a clairement été un facteur d'apaisement au sein des différentes sphères élitaires. Qu'en est-il à la base, au niveau des citoyens ordinaires ?

En 2014, à l'aube de la crise, le niveau de conflictualité de la société burundaise est jugé plutôt de basse intensité. Interrogés sur le degré de tension ou de violence entre les groupes de toute nature vivant dans leur localité, à peine 6 % de la population le jugent *très élevé* ; *a contrario*, pour 26 % il est *faible*, et 44 % le considèrent comme *nul* (tab. 2). Le diagnostic doit néanmoins être nuancé puisque 24 % pensent qu'il est *élevé*. *In fine*, le Burundi est le pays où les tensions sont les plus fortes, même s'il n'apparaît pas comme un point aberrant qui sort du lot.

Tableau 2 : Ampleur et nature des tensions intercommunautaires

	Burundi	Malawi	Cameroun	Côte d'Ivoire	Bénin	Madagascar	Mali
Risques et tensions ressentis							
Tension entre les groupes dans la localité	29,9	19,6	12,6	11,2	9,6	24,4	8,2
Dont de nature ethnique	2,3	1,6	14,1	25,2	10,3	3,8	2,8
Résolution : existence de structures	84,3	79,2	70,1	65,5	47,2	80,1	69,2
Résolution : taux de satisfaction	85,1	81,2	77,7	87,4	65,5	86,3	89,9
2014 : Diminution – Augmentation *	+65,8	+0,5	-6,1	+30,7	+31,3	-36,0	+33,9
2015 : Amélioration – Dégradation*	+36,8	+13,9	+14,2	+35,0	+27,9	-32,3	+52,4

Sources : Module GPS-SHaSA, INS, divers pays ; calculs des auteurs.

Les questions sont formulées comme suit : *De nos jours, quel degré de tension ou de violence existe-t-il entre les différents groupes vivant dans votre localité ? Y a-t-il un comité local [ou mécanisme semblable] dans votre localité afin d'aider à résoudre les conflits ? Si oui, ce mécanisme est-il efficace ? Si vous considérez votre localité, au cours des douze derniers mois, le risque de violence entre différents groupes a-t-il augmenté ou diminué ? À votre avis, comment la situation évoluera-t-elle au cours des douze prochains mois ?*

* Note : les deux dernières lignes du tableau correspondent à des soldes d'opinion.

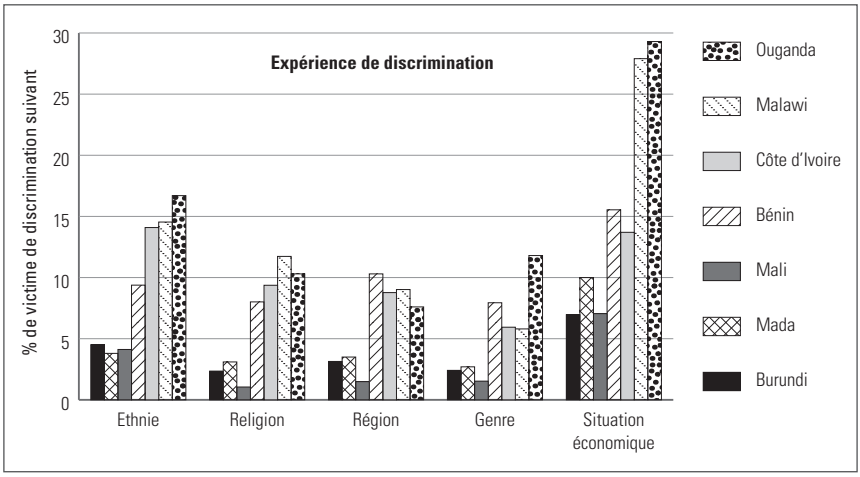
Cependant, cette appréciation doit être nuancée. Premièrement, ces conflits n'étaient que très marginalement liés à la question ethnique. Trois causes majeures dominent : les disputes territoriales (31 %), les facteurs politiques (22 %) et la rareté des ressources naturelles (21 %). *A contrario*, la compétition économique et surtout les différences linguistiques, religieuses ou ethniques apparaissent beaucoup plus marginales, avec respectivement 10 % et 2 % des sources de conflit. Ainsi, les conflits directement identifiés comme de nature ethnique arrivent en dernière position des causes identifiées (avec 2 % des cas). Ces résultats viennent confirmer, en en élargissant la portée, les conclusions de nombreux auteurs selon lesquelles les tensions au Burundi ne devaient plus être plaquées à la question ethnique (Sentamba, 2008 ; Uvin, 2009 ; Colombo *et al*, 2014), y compris d'ailleurs depuis le déclenchement de la crise (McKnight *et al.*, 2016).

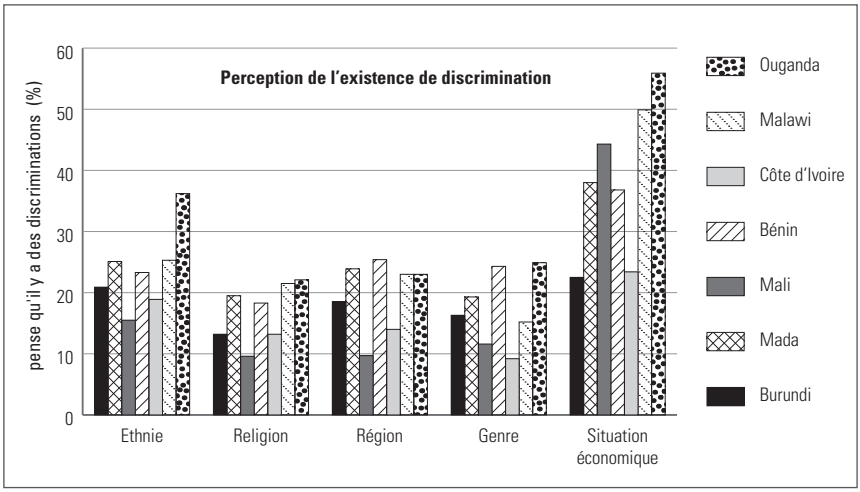
Deuxièmement, la tendance en matière de conflictualité était très favorablement orientée. Pour 42 %, soit près des deux tiers (62 %) de ceux qui

déclaraient des tensions au niveau local, ces dernières étaient en recul sur l'année 2014. À peine 9 % les voyaient en hausse. De plus, la population était convaincue que le reflux allait se poursuivre en 2015. Ces résultats rejoignent ceux de Peter Uvin (2009). Dès la seconde moitié de la décennie passée, la population exprimait déjà sa satisfaction sur l'amélioration de la sécurité.

Dans notre objectif d'apprécier l'état de marche du moteur des guerres passées, à savoir la crispation ethnique, l'enquête GPS-SHaSA donne aussi les moyens d'identifier les phénomènes de discrimination dans la vie quotidienne, aussi bien à travers l'expérience des citoyens que leur perception. Sur le premier front, les discriminations sont relativement peu répandues au Burundi. Certes, le pourcentage de victimes n'est pas négligeable, une personne sur dix ayant personnellement souffert d'une forme ou d'une autre de discrimination. Cependant, d'une part, ce sont surtout les discriminations entre riches et pauvres qui priment. La proportion de citoyens se déclarant victimes de discriminations ethniques ou régionales est minime (respectivement 4 % et 3 %). D'autre part, que l'on considère un indicateur de perception ou d'expérience, le Burundi ne se démarque pas des autres pays africains considérés en termes de discrimination. Il se situe même dans la fourchette basse en termes d'incidence du phénomène (avec Madagascar et le Mali). Le pourcentage de victimes y est même nettement plus faible que dans tous les autres pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Malawi et Ouganda).

Figure 3 : Expérience et perception des discriminations (en %)





Sources : Enquêtes GPS-SHaSA, INS, divers pays ; calculs des auteurs.

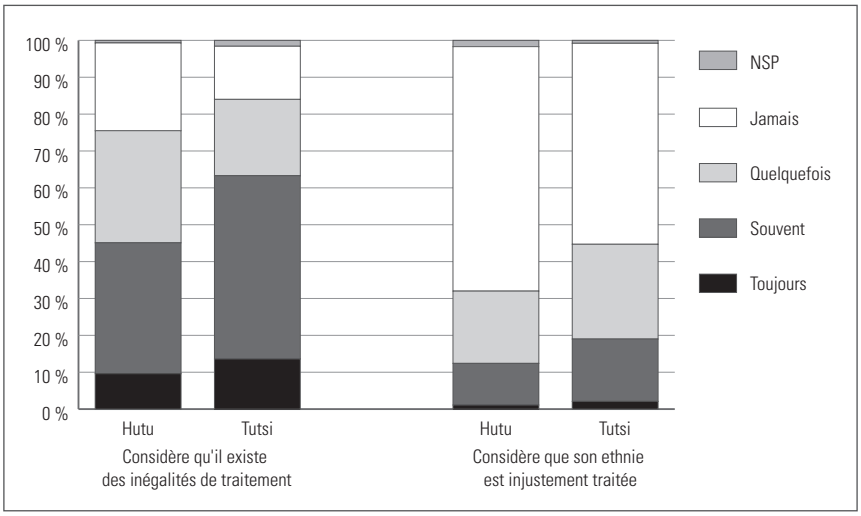
Les questions sont formulées comme suit : *Les gens sont parfois discriminés suivant leurs caractéristiques personnelles. Pensez-vous qu'il y a des discriminations liées à [cette caractéristique] ? Avez-vous été victime de ce type de discrimination ?*

La figure 3 met également en lumière qu'au Burundi la population montre une plus forte sensibilité qu'ailleurs en matière de discriminations, comme en atteste le rapport entre perception et expérience vécue. Ainsi, par exemple, alors qu'au Burundi la proportion de ceux qui sont convaincus que les discriminations ethniques sont bien présentes dans le pays est quatre fois plus élevée que ceux qui les ont effectivement endurées, ce ratio n'est que de deux en Ouganda. On peut penser que les traumatismes du passé continuent à peser lourdement sur les perceptions du présent.

Ainsi, la lecture argumentée résolument optimiste de l'évolution de la fracture ethnique, *a priori* en phase de réduction, ne doit pas minimiser la persistance de sérieux problèmes. Ces derniers peuvent être étayés par la perception des citoyens – qui ne correspondent d'ailleurs pas forcément aux réalités vécues. Ces problèmes peuvent être directement appréhendés à partir de l'enquête Afrobaromètre de 2012. Dans cette dernière, la question du groupe ethnique d'appartenance a été posée (ce qui n'est plus le cas dans l'enquête de 2014). Les résultats attestent que la population d'origine tutsi se montre beaucoup plus circonspecte sur le front de l'égalité de traitement de tous. Ainsi, 63 % de ceux qui se déclarent tutsi affirment que les citoyens

sont toujours ou souvent traités de manière inéquitable. Seuls 45 % de ceux qui se déclarent hutu en sont convaincus (fig. 4). Si maintenant on précise la question en spécifiant que le traitement inéquitable porte sur l'appartenance ethnique, 19 % des Tutsi s'en plaignent contre 12 % des Hutu. Ces pourcentages relativement limités viennent confirmer nos conclusions précédentes : d'abord, les phénomènes discriminatoires sont bien à l'œuvre au Burundi. Ensuite, ils ne sont pas principalement de nature ethnique ; enfin, les Tutsi se montrent plus critiques sur la nature ethnique des discriminations que les Hutu. En l'occurrence d'ailleurs, ce ne sont pas les Tutsi qui affichent la vision la plus négative sur ce point, mais les ethnies minoritaires twa et ganwa.

Figure 4 : Perception des discriminations en fonction du groupe ethnique d'appartenance



Sources : Enquête Afrobaromètre 2012 ; calculs des auteurs.

3. Le fonctionnement des institutions démocratiques au regard des aspirations citoyennes

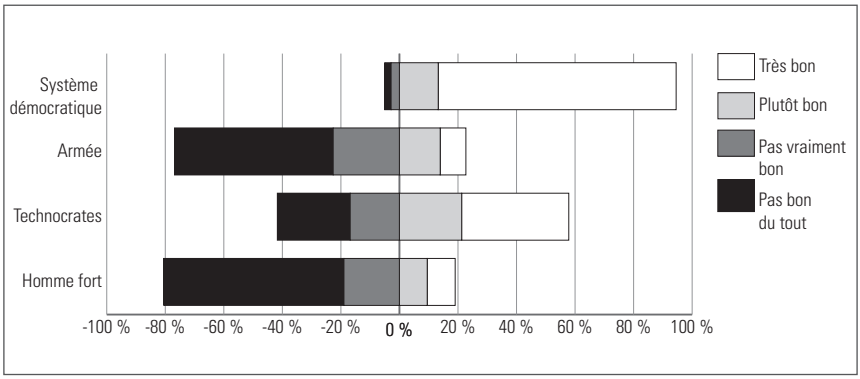
Le retour à la paix et l'instauration d'un régime de type démocratique représentent les deux piliers constitutifs de la résolution du conflit burundais. Alors que le premier est une condition nécessaire à court terme, le second est un processus qui s'inscrit dans une perspective de moyen et long termes. L'objet de cette partie est d'analyser la nature de la demande démocratique

à la base, dans le Burundi post-conflit, à l'aube de la crise et son adéquation avec les procédures et les institutions mises en place.

3.1. Une forte demande de démocratie

Le premier constat est que le projet démocratique proposé « d'en haut » rencontre une approbation populaire massive. En effet, la quasi-totalité de la population (95 %) affirme être en faveur d'un système démocratique (fig. 5). Ce type de système politique est de loin plus apprécié que d'autres modes de représentation. En particulier, la population se montre fondamentalement opposée à toute forme de régime autoritaire, qu'il soit dirigé par un « homme fort » ou par l'armée. Moins d'un adulte sur quatre juge ces régimes de façon positive (19 % pour l'hypothèse d'un « homme fort », 23 % pour un régime militaire). Même un gouvernement apolitique – constitué de technocrates – n'aurait pas la faveur des citoyens. Le rejet de régimes autoritaires et l'exigence du respect de la Constitution sont également confirmés par la dernière enquête Afrobaromètre de 2014 (Bentley *et al.*, 2016). Celle-ci montre que six personnes sur dix (62 % au total et 82 % en milieu urbain) soutiennent la limitation des mandats présidentiels à deux, une opinion de plus en plus partagée (ils étaient 51 % en 2012).

Figure 5 : Appréciation de la population de différents systèmes politiques (en %)



Sources : Enquête ECVMB 2014, module GPS-SHaSA, Isteebu ; calculs des auteurs.

La question est formulée comme suit : *Que pensez-vous des types de système politique suivants pour gouverner le pays ?*

La démocratie que soutiennent massivement les citoyens ordinaires a un contenu très précis. Selon la population, par essence une démocratie se doit d'assurer l'organisation « d'élections libres et transparentes », « la liberté d'expression », « la liberté de la presse » et « la liberté politique (choix de son parti) ». La population exige également, et avec autant de force, « l'égalité devant la loi » et « l'absence de discrimination ».

Comparé à d'autres pays, le Burundi est l'un de ceux où la demande de démocratie est la plus forte, comme le montre le tableau 3, malgré le fait que la proportion de ceux qui se satisferaient d'un régime autoritaire n'est pas négligeable. De plus, les aspirations démocratiques sont non seulement massives, mais elles sont aussi de plus en plus affirmées. D'après les données Afrobaromètre, ceux qui déclaraient que « la démocratie est préférable à toute autre forme de gouvernement » représentait 74 % de la population en 2012, tandis que 23 % répondaient « peu importe le type de gouvernement ». En 2014, le groupe des supporters de la démocratie atteignait 86 %, soit un gain de plus de 12 points en deux ans.

Tableau 3 : Préférence en matière de type de régime politique dans différents pays (%)

	Burundi	Malawi	Cameroun	Côte d'Ivoire	Bénin	Madagascar	Mali
Appréciation de différents types de systèmes politiques :							
– Système dirigé par un homme fort	19,0	14,6	9,1	4,7	26,3	13,4	1,2
– Système dirigé par l'armée	22,7	15,2	13,8	6,6	23,2	29,6	14,8
– Système démocratique	94,5	75,3	91,2	92,8	80,5	79,0	97,7

Sources : Module GPS-SHaSA, INS, divers pays ; calculs des auteurs.

Pour la question, voir fig. 5. Il s'agit du % de réponses positives (système « très bon » + système « plutôt bon »).

3.2. Un profond discrédit de la classe politique et l'emprise du parti au pouvoir

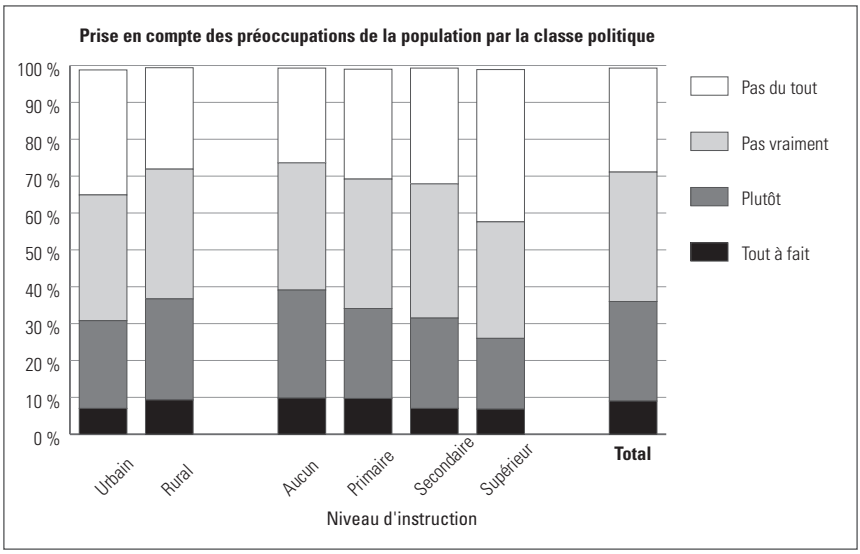
Si, pour la majorité des citoyens, le bilan est globalement positif concernant les institutions démocratiques[8], le système en place au Burundi n'est pas pour autant exempt de faiblesses structurelles. La satisfaction du côté

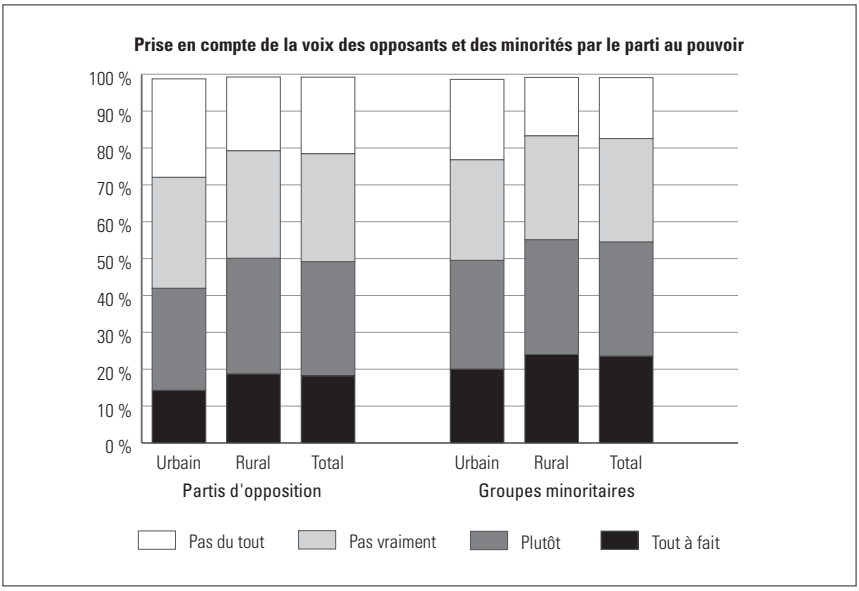
8 Le diagnostic est également positif concernant la confiance que la majorité des citoyens accorde à un certain nombre d'institutions (Razafindrakoto et Roubaud, 2015b).

de la population vient essentiellement confirmer les progrès accomplis par rapport au passé. Mais cela n'empêche pas les citoyens d'avoir un regard critique sur la manière dont les dirigeants et les intermédiaires démocratiques s'acquittent de leur rôle. Compte tenu de la forte demande de démocratie de la part des citoyens, l'attention limitée que la classe politique accorde à ces derniers sape la consolidation démocratique et fragilise le pays.

Une démocratie efficace ne peut fonctionner que s'il existe des hommes et des femmes politiques ainsi que des partis qui jouent leur rôle d'intermédiaires démocratiques. Force est de constater que l'opinion de la population sur la classe politique dans son ensemble est peu reluisante. Moins d'un adulte sur dix (9 %) déclare que les acteurs politiques prennent *vraiment en compte* les préoccupations et les demandes de la population, tandis que 27 % pensent qu'ils les prennent *plutôt en compte* (fig. 6). Ceci signifie en contrepartie que pour les deux tiers restants, les politiciens ne pensent qu'à leurs intérêts personnels. Au centre du jeu politique, le parti au pouvoir divise la population : pour 45 %, il ne prend pas en compte les demandes des minorités ; pour la moitié des citoyens, la voix des partis d'opposition est ignorée. Les jugements des urbains et des diplômés sont particulièrement sévères à cet égard.

Figure 6 : Appréciation de la classe politique et du parti au pouvoir suivant le milieu de résidence et le niveau d'éducation (%)





Source : Enquête ECVMB 2014, module GPS-SHaSA, Isteebu ; calculs des auteurs.

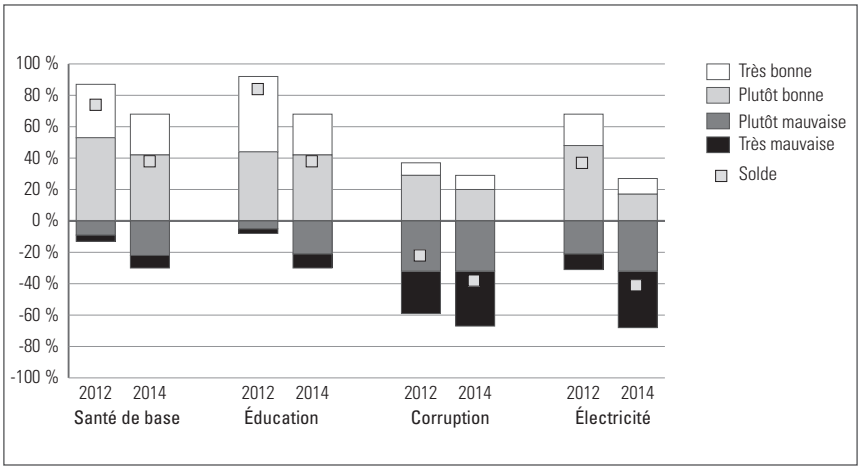
La question est formulée comme suit : *Pensez-vous que les politiciens prennent en compte les préoccupations et les demandes de la population ? (graphique p. 85). Une fois élu, pensez-vous que le parti qui gouverne donne de la place (prend en compte) les voix des opposants, des groupes minoritaires ?(graphique p. 86).*

Globalement, le Burundi ne se distingue pas particulièrement des autres pays pour lesquels on dispose de données équivalentes. Le discrédit de la classe politique s'avère être un trait partagé par nombre de pays africains (tab. A1 en annexe). Toutefois, comparé aux autres pays, le Burundi se caractérise par la sévérité du jugement de la population à l'égard des députés : les hommes politiques censés les représenter dans les discussions avec le pouvoir central. La capacité d'écoute de ces derniers est jugée très négativement, en particulier en regard de l'opinion très positive pour les chefs traditionnels et relativement favorable pour les conseillers communaux. Ainsi, alors que deux tiers de la population considèrent que les chefs traditionnels sont toujours ou souvent à l'écoute des citoyens, ils ne sont que 22 % à penser que c'est également le cas des députés. Le Burundi se distingue ainsi par un hiatus plus profond qu'ailleurs entre représentation nationale et pouvoirs locaux, soit une menace potentielle pour la cohésion du pays.

3.3. Un désenchantement politique et une démobilisation des citoyens

La mobilisation des enquêtes Afrobaromètre permet de compléter le diagnostic, notamment à travers l'évolution de l'appréciation des performances du pouvoir en place entre 2012 et 2014. On note une confiance dans les institutions avec des opinions très favorables dans certains secteurs tels que l'éducation et la santé. Mais un désenchantement se fait clairement jour : dans tous les secteurs abordés dans l'enquête, les citoyens dénoncent la dégradation des performances du gouvernement (fig. 7). Certes, les appréciations positives continuent de l'emporter largement pour les secteurs de la santé de base et de l'éducation, mais le pourcentage de mécontents augmente significativement en 2014 relativement à 2012. La détérioration de la situation est encore plus grave concernant la fourniture d'électricité. Parallèlement, une part croissante de la population s'inquiète du développement de la corruption. Ainsi, alors que la population juge positivement l'évolution de la situation en matière sécuritaire, le sentiment d'insatisfaction se développe concernant les services de base.

Figure 7 : Évaluation des performances du gouvernement (2012-2014)

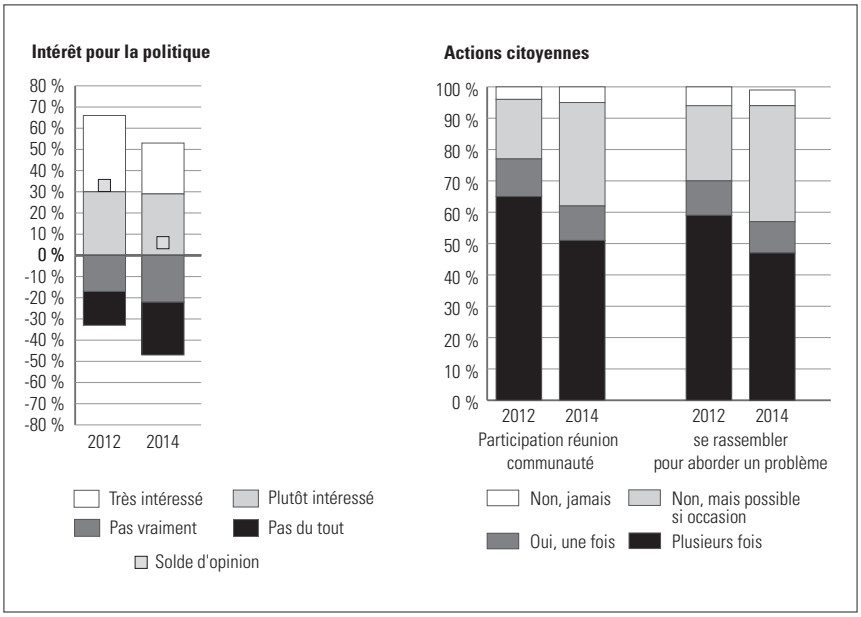


Sources : Enquêtes Afrobaromètre 2012 et 2014 ; calculs des auteurs.

Cette remise en question de l'investissement des politiciens et de l'efficacité de leurs actions en faveur de la population n'est pas sans conséquence sur les comportements citoyens. Alors qu'une large majorité de citoyens

(66 %) déclarait s'intéresser à la politique en 2012, ils représentent à peine la moitié de la population deux ans après (fig. 8). Ce désenchantement est également visible lorsqu'on interroge les individus sur leur participation à des actions citoyennes : ils sont de moins en moins nombreux (et de moins en moins assidus) à assister aux réunions communautaires ou même à de simples discussions sur les questions locales. Il semble ainsi que les espoirs, nourris par les progrès réalisés sur une longue période, commençaient dès 2014 à se transformer en déception.

Figure 8 : Politisation et mobilisation citoyennes (2012-2014)



Sources : Enquêtes Afrobaromètre 2012 et 2014 ; calculs des auteurs.

Cette défiance populaire à l'égard des intermédiaires politiques et le désintérêt croissant de la chose publique portent en germe le risque de fragiliser la construction et la consolidation démocratique.

4. Des antagonismes sociaux, ethniques ou régionaux qui menacent la stabilité ?

Pour aller au-delà de l'expérience ou de la perception de la majorité, nous cherchons dans cette partie à identifier si, à la veille de la crise de 2015, des groupes ou catégories d'individus se distinguent par des opinions extrêmes et très négatives à l'égard du système, de la classe politique ou du pouvoir en place. En un mot, les moyennes, qui montrent la prédominance du sentiment de satisfaction, ne nous cachent-elles pas l'essentiel ? C'est exactement ce que nous avions mis en évidence à propos de la crise ivoirienne de 2002, en identifiant les signes d'une ligne de fracture ethno-religieuse à Abidjan, derrière un contexte global plutôt favorable (Roubaud, 2003). Cette démarche analytique répond à un triple objectif : d'abord donner un éclairage sur les potentiels soubassements populaires de la crise en amont ; ensuite évaluer les risques que la situation dégénère plus gravement à l'avenir ; enfin, fournir des éléments pour cibler les politiques à mettre en œuvre une fois la crise surmontée.

4.1. Les jeunes, les chômeurs et les pauvres : des groupes radicalisés ?

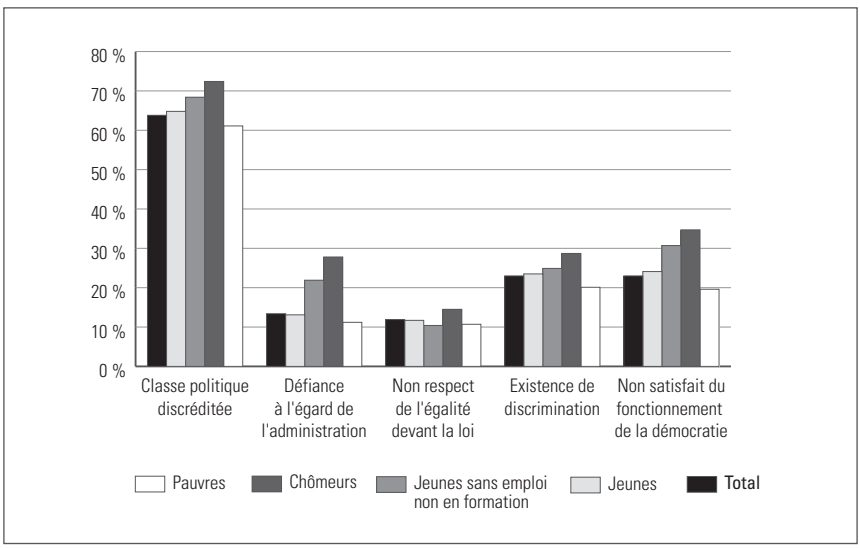
Commençons par l'entrée socio-économique. Selon une hypothèse couramment invoquée, les jeunes désœuvrés, qui n'arrivent pas à s'insérer sur le marché du travail, constituent des groupes contestataires susceptibles de se radicaliser. Cette thèse peut être étendue à l'ensemble des catégories socialement ou économiquement marginalisées. Leur engagement dans des mouvements contestataires leur permet de jouer un rôle au sein de la société, mais ces jeunes peuvent également être récupérés par les dirigeants politiques. Dans le cas du Burundi, les violences politiques – dont certains membres des Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti du Président au pouvoir, sont à l'origine – en sont une illustration. Qu'en est-il des jeunes en général et plus particulièrement de ceux qui sont exclus du marché du travail ? Parmi les autres candidats potentiels, nous nous intéresserons aux chômeurs et aux pauvres.

En premier lieu, les jeunes, définis comme la classe d'âge 18-24 ans et qui représentent 23 % de l'ensemble des adultes du pays, potentiellement inquiets de leur avenir, ne nourrissent pas de griefs spécifiques à l'égard des autorités (fig. 9). De manière générale, les pourcentages d'insatisfaits ou de

jugements négatifs ne diffèrent pas de manière significative si l'on compare les jeunes au reste de la population. Les opinions s'accordent, qu'il s'agisse du verdict à l'égard de la classe politique, du degré de confiance dans l'administration, de l'appréciation du fonctionnement de la démocratie ou du respect de ses principes. Certes, les jeunes qui ont arrêté leurs études et qui sont sans emploi (soit 10 % des jeunes) sont plus critiques, mais ces derniers sont moins vindicatifs que leurs aînés qui sont au chômage.

En second lieu, ni les chômeurs (quel que soit leur âge) ni les pauvres (ceux dont les revenus sont en dessous du seuil de pauvreté officiel) ne se démarquent de leurs congénères en désavouant de façon plus marquée le pouvoir en place. Ce résultat est évidemment à mettre en lien avec le niveau d'instruction en moyenne plus faible chez les pauvres. C'est un paradoxe assez classique : ce sont ceux qui ont effectué des études supérieures et qui sont relativement mieux insérés socialement qui se montrent les plus sévères ; l'instruction favorisant l'accès à l'information et l'esprit critique (Butoyi *et al.*, 2014).

Figure 9 : Niveau de défiance et d'insatisfaction à l'égard du système suivant des caractéristiques socio-démographiques et économiques



Sources : Enquête ECVMB 2014, module GPS-SHaSA, Isteebu ; calculs des auteurs.

Notes : la tranche d'âge retenue pour définir les jeunes est 18-24 ans.

4.2. Une cristallisation des antagonismes régionaux, ethniques ou politiques ?

Les différences de situation suivant le milieu de résidence (urbain ou rural) ou surtout suivant les provinces éclairent-elles le contexte sociopolitique ? La disponibilité de données sur un large échantillon offre la possibilité unique de mener des analyses à cette échelle afin d'identifier l'étendue des disparités régionales. Dans le cas d'un pays comme le Burundi, qui a connu des conflits armés internes, il convient de s'interroger si les positionnements des citoyens traduisent des divisions régionales qui sont susceptibles de mettre en danger l'unité nationale.

À l'issue de l'analyse, un premier constat s'impose : même si un certain nombre de provinces se distinguent, les différences de points de vue sont dans l'ensemble peu marquées. Par exemple, à l'exception de trois provinces qui se montrent un peu plus indulgentes à l'égard de la classe politique (Muyinga, Cankuzo et Ruyigi), cette dernière est décriée partout par une nette majorité de citoyens (tab. A2 en annexe).

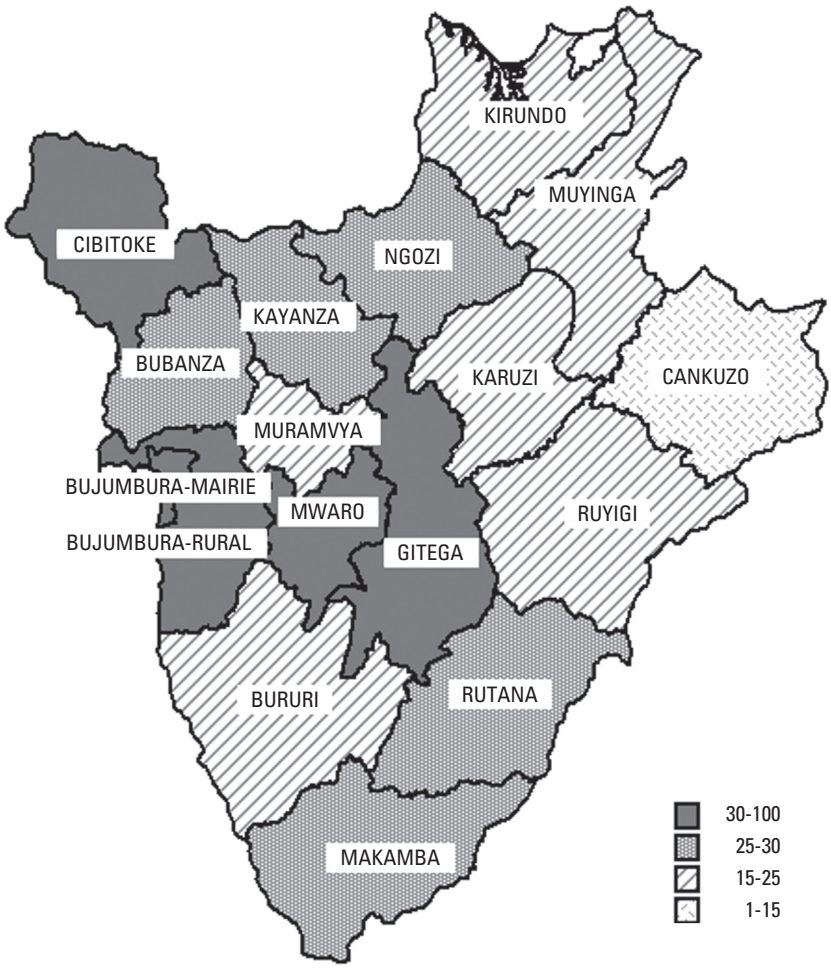
Si on cherche à expliquer les quelques cas de provinces où le niveau d'insatisfaction est plus fort et les écarts plus prononcés, différentes hypothèses peuvent être émises. La première, la plus inquiétante, identifierait des traitements inégalitaires dont les résidents de certaines provinces seraient victimes. La deuxième hypothèse est qu'une plus forte proportion d'opinions négatives peut également résulter de l'implantation plus ou moins forte des partis et, par conséquent, d'une plus forte présence de membres ou de sympathisants de l'opposition. Enfin, une troisième hypothèse explique les différences par de simples effets de composition. En effet, la situation n'est pas forcément problématique si les différences résultent essentiellement de la composition socio-démographique des provinces. Elles ne reflètent donc pas forcément des logiques ou motivations partisanes de groupes qui s'identifient à leurs régions.

Pour le Burundi, comme on pouvait s'y attendre, les provinces où la population a un faible niveau d'instruction et celles qui sont éloignées des centres urbains – donc qui n'ont pas facilement accès à l'information – se montrent très peu critiques. C'est le cas notamment de Cankuzo, de Muyinga et de Kirundo. En revanche, les provinces où le niveau d'éducation est plus

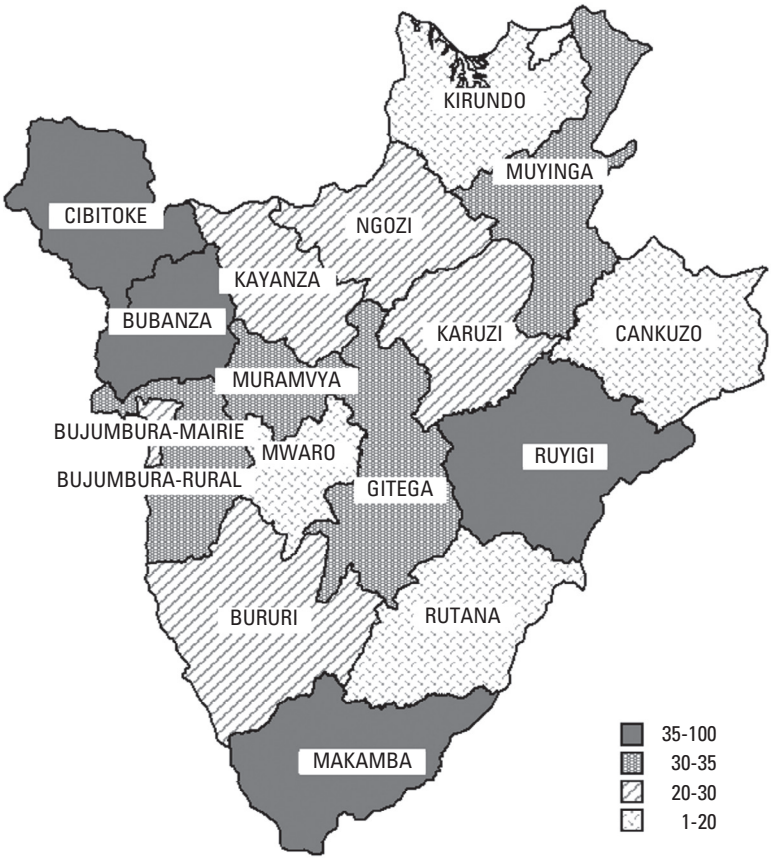
élevé (Bujumbura-Mairie, Mwaro et Bujumbura-Rural) font montre globalement de jugements plus sévères (fig. 10 et tab. A2).

Figure 10 : Polarisation politique et sécuritaire suivant les provinces

Problème de respect des droits de l'homme
(Pas vraiment + Pas du tout respecté) (%)



Degré de tensions inter-groupes
(Très + Plutôt élevé) (%)



Sources : Enquête ECVMB 2014, module GPS-SHaSA, Isteebu ; calculs des auteurs.

Parallèlement, d'autres facteurs tels que les événements historiques qui ont marqué certaines provinces, l'implantation plus ou moins forte des partis politiques, viennent expliquer ces différences. Les provinces de Bujumbura-Rural, Bujumbura-Mairie, Gitega, Cibitoke, où les problèmes de

respect des droits de l'homme sont soulignés, sont celles où des cas de violation ont pu être enregistrés (assassinats, disparitions forcées, « exécutions extrajudiciaires »). Les trois provinces (Bujumbura-Rural, Bujumbura-Mairie, Gitega) se révèlent d'ailleurs les plus sévères en termes de fonctionnement de la démocratie. Les deux provinces de Bujumbura sont également des zones où les partis de l'opposition sont les mieux implantés.

Les régions où des tensions intercommunautaires sont considérées comme importantes en 2014 ne correspondent pas à celles qui ont connu le plus d'événements tragiques dans le passé[9]. Ainsi, elles sont moins le signe de ressentiments latents ancrés dans les esprits et localisés géographiquement que de situations bien spécifiques de quelques provinces. Les provinces où la population fait état de tensions entre les communautés sont Cibitoke (55 %), Bubanza (44 %), Makamba (42 %) et Ruyigi (37 %). Les tensions résultent essentiellement de conflits fonciers. En effet, ces provinces correspondent aux espaces où la Commission nationale des terres et autres biens (CNTB) a opéré des restitutions forcées de terres en faveur des rapatriés de longue date (1972).

Conclusion

La crise burundaise provoquée par la décision du Président de briguer un troisième mandat, et dont la constitutionnalité est discutée, intervient dans un contexte de consolidation démocratique, consensuelle et progressivement acquise au cours de la dernière décennie. Les analyses menées ici conduisent à quatre conclusions principales, sur lesquelles il serait loisible de formuler des recommandations politiques de sortie de crise.

En premier lieu, il apparaît clairement que les citoyens sont pris en otage par le pouvoir. La crise burundaise n'est pas le reflet d'un conflit larvé et profond qui diviserait la société, mais plutôt d'un coup ponctuel de politique politicienne qui a mis le feu aux poudres. Elle constitue une parfaite illustration des stratégies individuelles de la classe politique que

9 En mobilisant les données Acled par province, on n'observe pas de corrélation entre le pourcentage de citoyens percevant des tensions par province et le nombre d'événements violents (ou liés à un conflit) répertoriés dans Acled de 1997 à 2014.

la population dénonce. Ce choix apparaît d'autant plus dangereux que le risque de manipulation politique en vue de radicaliser une opinion jusque-là apaisée, et de faire ressurgir les conflits du passé (notamment les tensions intercommunautaires), est réel.

En deuxième lieu, la population fait montre d'aspirations démocratiques profondément ancrées. Les demandes citoyennes sont claires et massivement soutenues : un plus grand respect des règles démocratiques, notamment ce qui a trait aux droits de l'opposition politique, le recul de la corruption et l'amélioration de la situation économique et du bien-être de la population, en particulier en matière de pauvreté, d'emploi, de santé et d'éducation. C'est sur ces bases et dans ce sens qu'une résolution rapide de la crise politique, respectueuse des aspirations populaires, devrait être recherchée, en évitant la tentation d'une stabilisation autoritaire.

En troisième lieu, comme pour beaucoup de pays en développement du continent, le renforcement des corps intermédiaires est une étape essentielle. À moyen et long termes, c'est le seul moyen d'exercer un contre-pouvoir face à des institutions politico-étatiques qui ne répondent pas aux attentes des citoyens. Il passe bien sûr par la densification de la société civile (en quantité et en qualité), mais aussi par la consolidation de l'indépendance des institutions publiques, nationales et locales. Certes, les voies de la mise en acte concret de ces grands principes sont éminemment ardues comme en attestent les échecs répétés des stratégies d'*Institution building* (voire, et pire encore, de *Nation building*). Mais si la résolution du conflit burundais peut être considérée comme un succès (jusqu'à la crise), il n'en demeure pas moins que les efforts ont probablement été trop concentrés sur le retour à la paix, au détriment de la composante démocratique du programme : on ne peut que constater le fait que les institutions peinent à assurer que la classe politique prenne en compte les attentes des citoyens et qu'elle puisse être redevable pour ses actions.

Enfin, notre analyse démontre l'intérêt et la nécessité d'investir dans la mesure et le suivi de la gouvernance, et d'en garantir l'indépendance. La richesse et l'originalité des résultats prouvent le bien-fondé de l'approche statistique par voie d'enquête, élaborée dans le cadre de l'initiative GPS-SHaSA. Au-delà de la production de connaissances scientifiques nouvelles,

elle peut être aussi un instrument de résolution des crises, en relayant la voix de la population, trop souvent confisquée par des politiciens qui la manipulent et, partant, en permettant aux acteurs à la base de nourrir leurs revendications. Pour ce faire, il est nécessaire de garantir que les résultats d'enquête puissent être diffusés le plus largement possible.

AUTEURS

Mireille Razafindrakoto

Économiste, directrice de recherche à l'IRD et membre de l'UMR DIAL. Titulaire d'un doctorat en sciences économiques (EHESS-Paris) et diplômée de l'ENSAE-CESD (Paris). Ses recherches portent sur les facteurs socio-économiques à l'échelle micro et macro qui expliquent l'évolution des conditions de vie de la population dans les pays en développement.

A récemment publié :

Demenet A., Razafindrakoto M., Roubaud F., 2016, « Do Informal Businesses Gain From Registration and How? Panel Data Evidence from Vietnam », *World Development*, n° 84, pp. 326-341.

Razafindrakoto M., Roubaud F., 2015, « Les modules Gouvernance, Paix et Sécurité dans un cadre harmonisé au niveau de l'Afrique (GPS-SHaSA) : Développement d'une méthodologie d'enquête statistique innovante », *Statéco*, n° 109, pp. 122-158.

Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.-M., 2015, « L'île mystérieuse : une approche d'économie politique de la trajectoire longue de Madagascar », *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement*, 36(3), pp. 397-415.

Razafindrakoto M., Roubaud F., Wachsberger J.-M., 2015, « Les Elites à Madagascar : un essai de sociographie. Synthèse des premiers résultats de l'enquête Elimad 2012-2014 », Document de travail Dial, www.dial.ird.fr/enquetes-statistiques/enquete-reseaux-sur-les-elites-elimad-a-madagascar.

Cling J.-P., Nguyen T. H., Nguyen H. Chi, Phan Tram, Razafindrakoto M., Roubaud F. (2010), *The Informal Sector in Vietnam: A focus on Hanoi and Ho Chi Minh City*, Hanoi, Éd. Thê Gioi.

François Roubaud

Économiste, directeur de recherche à l'IRD et membre de l'UMR DIAL. Diplômé de l'ENSAE et docteur en économie (université Paris-Nanterre). Ses recherches sur l'économie du développement portent plus particulièrement

sur le marché du travail et l'économie informelle, la gouvernance et l'économie politique des politiques de développement.

A récemment publié :

Cling J.-P., Lagrée S., Razafindrakoto M., Roubaud F. (dir.), 2014, *The Informal Economy in Developing Countries*, Londres/New York/Paris, Routledge (également en français : Éd. de l'AFD ; et en vietnamien : Tri Thuc).

Razafindrakoto M., Roubaud F., Washsberger J.-M., 2014, « Madagascar : anatomie d'un état de crise », *Afrique Contemporaine*, vol. 3, n° 251.

De Vreyer P., Roubaud F. (dir.), 2013, *Urban Labour Markets in Sub-saharan Africa*, Paris/Washington D.C., AFD/Banque mondiale (également en français : *Les marchés urbains du travail en Afrique sub-saharienne*, Éd. de l'IRD, Marseille).

Cling J.-P., Razafindrakoto M., Roubaud F. (dir.), 2012, « The Informal Economy in Asia », *Journal of Asia Pacific Economy*, vol. 17, n° 4, pp. 553-669.

Gastineau B., Gubert F., Robilliard A.-S., Roubaud F. (dir.), 2010, *Madagascar face au défi des Objectifs du Millénaire pour le Développement*, Marseille, Éd. de l'IRD.

Elias Sentamba

Titulaire de doctorat de science politique de l'université de Pau et des Pays de l'Adour (France) depuis 2001. Chercheur à l'Idec (Institut de développement économique au Burundi) et professeur de science politique à l'Université du Burundi, il compte plusieurs publications sur la gouvernance démocratique, l'administration publique, les institutions politiques et sociales, l'analyse des politiques publiques, etc. Il participe, en qualité d'expert, à plusieurs conférences ou ateliers de renforcement des capacités à la fois dans son pays (Burundi) et dans les pays de la sous-région (Rwanda, Ouganda, Kenya, Tanzanie, RDC).

A récemment publié :

Sentamba E., 2014, « Élections de 2015 au Burundi : des préparatifs sur fonds de dissensions politiques fort profondes », Ridec, vol. 4, n° 3, pp. 130-147.

Sentamba E., 2013, « Burundi : Pour éradiquer la violence des organisations de jeunes affiliées aux partis Politiques, une meilleure gouvernance », *Cahier de l'Idec*, vol. 4, n° 2, pp. 2-14.

Sentamba E., 2011, « Pour mieux endiguer la violence politique et restaurer la légitimité de l'Etat », *Cahier de l'Idec*, vol. 3, n° 9, pp. 23-33.

Sentamba E., 2008, « Burundi : un processus de négociation entre le gouvernement et le Palipehutu-Fnl dans l'impasse », *Journal of African Conflicts and Peace Studies*, vol. 1, n° 1, pp. 30-51.

BIBLIOGRAPHIE

Alfieri V., 2016, « Le Palipehutu-FNL au Burundi. Dynamique d'ethnicisation et de "désethnicisation" », *Politique Africaine,* vol. 1, n° 141, pp. 169-190.

Bentley T., Oyuke A., Penar P. H. *et al.*, 2016, « La crise politique contredit le grand attachement des Burundais à la démocratie », *Afrobaromètre*, Dépêche n° 68, 8 janvier, http://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/D%C3%A9p%C3%AAches/ab_r6_dispatchno68_burundais_soutiennent_la_democratie_fr.pdf (octobre 2016).

Bouka Y., 2014, « État et dynamique de la situation politique au Burundi », *Rapport d'Afrique Centrale*, ISS, n° 1, juillet, issafrica.org, https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/Central-Africa-Report-Issue1-Burundi-FR.pdf (octobre 2016).

Butoyi J., Nyiukuri J., Razafindrakoto M., Roubaud F., 2014, *L'état de la gouvernance, de la paix et de la sécurité au Burundi en 2014. Rapport d'analyse du Module SHaSA-GPS*, Isteebu, Bujumbura.

Chrétien J.-P., 2000, « Le Burundi après la signature de l'accord d'Arusha *», Politique africaine*, vol. 4, n° 80, pp. 136-151.

Colombo A., D'Aoust O., Sterck O. C., 2014, « From Rebellion to Electoral Violence: Evidence from Burundi », *CSAE Working Paper Series* 2014-20, mai, csae.ox.ac.uk http://www.csae.ox.ac.uk/workingpapers/pdfs/csae-wps-2014-20.pdf (octobre 2016).

Curtis D., 2012, « The International Peacebuilding Paradox: Power Sharing and Post-Conflict Governance in Burundi », *African Affairs*, vol. 112, n° 446, pp 72-91.

Daley P., 2013,« Political Violence in Post-Conflict Societies in Africa: The Limits of Peace-Building and Stabilization in Burundi, *Jindal Journal of International Affairs*, vol. 2, n° 2, pp. 88-110.

Herrera J., Razafindrakoto M., Roubaud F., 2008, « Poverty, Governance and Democratic Participation in Francophone Africa and the Andean Region », *OECD Journal on Developmen*t, Special Issue: Measuring Human Rights and Democratic Governance. Experiences and Lessons from Metagora, vol. 9, n° 2, pp. 99-118.

Impunity Watch, 2014, « État des lieux de la perception des citoyens de la région des Grands Lacs sur les dynamiques de conflits et les moyens de s'en sortir », *Policy Brief*, novembre, impunitywatch.org, http://www.impunitywatch.org/docs/IW_Policy_Brief_Grands_Lacs_Updated_(Novembre_2014).pdf (octobre 2016).

JobbinsM., Ahitungiye F., 2015, « Peacebuilding and Conflict Prevention in Burundi's 2015 Election Crisis », *Global Summitry*, vol. 1, n° 2, pp. 205-218.

Lijphart A., 1977, *Democracy in Plural Societies: A Comparative Exploration*, New Haven, Yale University Press.

McKnight J., Kishi R., Raleigh C. *et al.* 2016, « Burundi Crisis: Year One », *Acled Country Report*, http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/ACLED-Country-Report-Burundi-May-2016.pdf (octobre 2016).

North D., Wallis J., Webb S. *et al.* (ed.), 2012, *In the Shadow of Violence. Politics, Economics, and the Problem of Development*, Cambridge/New York, Cambridge University Press.

North D., Wallis J., Weingast B., 2010, *Violence et Ordre sociaux*, Paris, Gallimard.

Razafindrakoto M., Roubaud F., 2006, « Governance, Democracy and Poverty Reduction: Lessons drawn from the 1-2-3 Surveys in Francophone Africa », *African Statistical Journal,* vol. 2, may, pp. 43-82.

Razafindrakoto M., Roubaud F., 2015a, « Les modules Gouvernance, Paix et Sécurité dans un cadre harmonisé au niveau de l'Afrique (GPS-SHaSA) : Développement d'une méthodologie d'enquête statistique innovante », *Statéco*, n° 109, pp. 122-158.

Razafindrakoto M., Roubaud F., 2015b, « La situation socio-politique au Burundi vue d'en bas : état des lieux et aspirations citoyennes pour éclairer les stratégies de sortie de crise », *NOPOOR Policy Brief*, Paris, Juillet.

Reyntjens F., 2015, « Burundi: Institutionalizing Ethnicity to Bridge the Ethnic Divide », *in* Kuperman A. J. (ed.), *Constitutions and Conflict Management in Africa: Preventing Civil War Through Institutional Design*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, pp. 27-50.

Roubaud F., 2003, « La crise vue d'en bas à Abidjan : Ethnicité, gouvernance et démocratie », *Afrique contemporaine*, n° 206, pp. 57-86, https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2003-2-page-57.htm (octobre 2016).

Sentamba E., 2008, « Burundi : Un processus de négociation entre le gouvernement et le Palipehutu-FNL dans l'impasse », *Journal of African Conflicts and Peace Studies*, vol. 1, n° 1, pp. 30-51, scholarcommons.usf.edu, http://scholarcommons.usf.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1006&context=jacaps (octobre 2016).

Uvin P., 2009, *Life after Violence: A People's Story of Burundi,* New York, Zed Books.

Vandeginste S., 2009, « Power-Sharing, Conflict and Transition in Burundi: Twenty Years of Trial and Error », *Africa Spectrum*, vol. 44, n° 3, pp. 63-86, africa-spectrum.org, http://journals.sub.uni-hamburg.de/giga/afsp/article/download/192/192 (octobre 2016).

Annexe

Tableau A1 : Relations entre les citoyens et le pouvoir

	Burundi	Mali	Côte d'Ivoire	Malawi	Cameroun	Bénin	Madagascar
Capacité d'écoute des membres du pouvoir (% Toujours + Souvent)							
– Députés	21,5	34,3	30,5	20,6	18,9	10,5	23,9
– Conseillers communaux	41,6	40,2	34,4	24,4	29,4	9,6	31,4
– Chefs traditionnels	65,7	58,2	60,8	53,8	59,4	14,8	44,8
Les citoyens et le politique							
Prise en compte des préoccupations des citoyens par les politiciens	36	22,9	29,8	10,5	25,1	46,7	34,2
Intérêt pour la politique	27,8	18,6	12,2	41,9	33,7	44,6	18

Sources : Module GPS-SHaSA, INS, divers pays ; calculs des auteurs.

Tableau A2 : Points de vue sur la classe politique, les institutions et les droits de l'homme suivant les provinces

	Classe politique ignore la population	Pas confiance/ Président	Pas confiance/ Police	PB droits de l'homme	Tensions intercom-munautaires	% Membres partis	% Études secondaires
Bubanza	60,0	2,2	11,4	25,8	44,3	18,6	6,2
Bujumbura-R	64,2	6,3	18,2	44,2	32,9	6,0	11,4
Bururi	76,7	3,4	23,5	19,4	26,2	11,9	16,8
Cankuzo	50,2	3,0	6,3	10,2	9,8	15,2	8,1
Cibitoke	64,6	4,7	19,5	33,5	54,6	16,8	9,7
Gitega	73,2	5,6	21,3	34,1	33,9	17,3	8,6
Karusi	62,2	8,5	25,1	16,0	28,9	44,4	6,0
Kayanza	60,2	6,9	21,5	26,3	29,7	39,1	7,8
Kirundo	64,9	1,5	9,9	23,8	19,5	29,0	6,4
Makamba	71,7	12,7	29,1	26,0	42,2	21,3	12,4
Muramvya	61,6	4,2	13,5	16,1	32,5	33,4	10,4
Muyinga	45,0	1,9	10,6	17,9	34,9	23,8	5,6
Mwaro	75,5	3,9	14,6	33,6	16,4	14,3	16,7
Ngozi	65,3	5,1	25,7	29,0	27,1	25,2	8,3
Rutana	62,9	0,8	7,1	29,5	13,4	26,1	8,4
Ruyigi	53,1	2,4	24,0	21,8	36,6	22,5	3,2
Bujumbura-M	68,0	21,3	34,6	44,6	22,8	15,8	53,0
Total	64,0	6,0	19,6	27,9	30,1	22,3	12,3

Sources : Enquête ECVMB 2014, module GPS-SHaSA, Isteebu ; calculs des auteurs.